

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

18 juin 2015

Date du
Conseil Municipal

24 JUIN 2015

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 24

Votants ----- 30

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

L'an deux mille quinze,
Le vingt quatre juin, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Frédérique MARTIN, 1^{ère} adjointe au Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHESNEAU, POUSSET, PRUKOP, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, CARNAC, DUBOIS, ROBIN.

A l'exception de : Monsieur PELLETEUR et Monsieur BELLIOU (se retirent lors du débat et du vote),

Madame JARDIN a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES,
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur BEAUREPAIRE,
Madame CHERON a donné pouvoir à Monsieur DONNE,
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX,
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur SAILLANT,
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Monsieur ROBIN,
Monsieur TRICHET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame HUCHET est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

13/ EXERCICE 2014 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Le compte administratif marque l'achèvement du cycle budgétaire d'un exercice donné, et en l'occurrence 2014. Il a vocation à cristalliser l'exécution des opérations budgétaires et comptables, depuis l'adoption du budget primitif en passant par les décisions modificatives, dont le cumul définit la limite des autorisations des dépenses données par le Conseil Municipal.

Outre les effets des décisions prises suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, le compte administratif intègre l'incidence de la mise en œuvre du processus de redressement des finances publiques, qui passe par une première diminution des concours financiers de l'Etat de 750 millions d'euros.

C'est dans ce contexte que l'équipe municipale a enclenché dès 2014 un recensement et une analyse des coûts en étroite collaboration avec les services municipaux et les partenaires extérieurs. A titre d'exemples, les relations avec la CARENE ont permis d'identifier des pistes de mutualisation dans la perspective du futur schéma à horizon 2016 ou encore la participation accrue à des groupements de commandes. Les efforts et recherches d'économies se poursuivent en 2015 avec la rédaction d'un plan de progrès des services municipaux.

Sur ce fondement, à fin 2014, la situation financière se caractérise par un autofinancement amélioré de 71 %, en comparaison de 2013 et une capacité à enclencher des investissements structurants nouveaux, sans recourir à l'emprunt.

Concernant la présentation synthétique du compte administratif, les réalisations de l'exercice 2014 seront détaillées au travers des principaux états du document budgétaire, élaboré selon les normes de la comptabilité publique M14.

Il est proposé, pour le budget principal, une comparaison entre le niveau d'exécution et les crédits votés lors des différents Conseils Municipaux, comparaison avant tout intéressante pour la lecture et l'analyse des opérations de la section d'investissement.

Les résultats arrêtés pour l'exercice 2014 seront repris dans le cadre du budget supplémentaire pour 2015.

I – BUDGET PRINCIPAL

Préservation de l'autofinancement par une efficience de la dépense publique, désendettement, engagement du plan d'actions municipales 2014-2019 en direction du quotidien des Pornichétins ... en quelques expressions, voici le résumé de la stratégie financière amorcée en 2014.

Ces ambitions sont d'autant plus "ambitieuses", que des postes importants du budget de la Commune sont concernés par des décisions nationales, de nature à peser fortement sur les grands équilibres financiers.

Il s'agit notamment de la revalorisation des grilles indiciaires de catégorie C, du renforcement de la péréquation horizontale ou encore la révision des taux de TVA.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE
(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.1)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	23 601 208,72	G	27 111 860,90	3 510 652,18
	Section d'investissement	B	11 923 165,75	H	16 383 480,18	4 460 314,43
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	851 984,34	851 984,34
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	2 683 496,00	J (si excédent)		-2 683 496,00
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	38 207 870,47	=G+H+I+ J	44 347 325,42	6 139 454,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	86 263,40	K		-86 263,40
	Section d'investissement	F	762 689,95	L	234 474,51	-528 215,44
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014		=E+F	848 953,35	=K+L	234 474,51	-614 478,84
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	23 687 472,12	=G+I+K	27 963 845,24	4 276 373,12
	Section d'investissement	=B+D+F	15 369 351,70	=H+J+L	16 617 954,69	1 248 602,99
TOTAL CUMULE		=A+B+C+D+E+F	39 056 823,82	=G+H+I+J+K+L	44 581 799,93	5 524 976,11

Ce premier tableau, représentant la vue générale du budget principal, permet d'apprécier chaque étape de la constitution du résultat cumulé de l'exercice.

Au niveau des dépenses, les sections de fonctionnement et d'investissement enregistrent en réalisation, respectivement 23 601 208.72 € et 11 923 165.75 €. A ces sommes, il convient d'ajouter le déficit d'investissement 2013 de 2 683 496 €, portant ainsi le total des dépenses 2014 avant constatation des restes à réaliser à 38 207 870.47 €.

Enfin, les restes à réaliser de 2014 à reporter sur 2015 (engagements financiers non réalisés) d'un montant de 848 953.35 € viennent s'ajouter aux dépenses pour former le total cumulé des dépenses de 39 056 823.82 €.

Par analogie, le total cumulé des recettes 2014 s'affiche à 44 581 799.93 €.

Le résultat cumulé 2014, obtenu par différence entre les recettes et les dépenses, s'établit à 5 524 976.11 €, contre 1 641 915.67 € au compte administratif 2013.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2013
		Mandats émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 282 500,67	3 901 978,26	86 263,40	93,13%	4 132 728,42
achats de fournitures	1 858 690,58	1 692 875,42	5 856,14		1 863 483,28
services extérieurs	2 324 517,42	2 112 462,18	80 407,26		2 179 416,57
impôts et taxes	99 292,67	96 640,66	0,00		89 828,57
012 - CHARGES DE PERSONNEL	9 631 600,00	9 563 834,38		99,30%	9 294 943,28
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	406 360,00	352 749,27		86,81%	531 026,89
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 323 246,00	2 307 149,19	0,00	99,31%	2 330 568,39
contingents et participations	807 660,00	804 264,95			800 174,25
subventions aux associations	1 154 734,00	1 150 836,00			1 173 196,29
subvention au CCAS	150 000,00	150 000,00			150 000,00
charges diverses	210 852,00	202 048,24			207 197,85
<i>sous-total des dépenses de gestion courante</i>	<i>16 643 706,67</i>	<i>16 125 711,10</i>	<i>86 263,40</i>	<i>97,41%</i>	<i>16 289 266,98</i>
66 - CHARGES FINANCIERES	660 000,00	642 622,64		97,37%	745 375,62
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	540 360,00	529 704,61		98,03%	469 793,87
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 000,00	0,00		0,00%	57 000,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 311 946,67			0,00%	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	19 161 013,34	17 298 038,35	86 263,40	90,73%	17 561 436,47
023 - Virement à la section d'investissement	1 976 820,00			0,00%	
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	6 317 040,69	6 303 170,37		99,78%	1 787 785,07
TOTAL DES DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 293 860,69	6 303 170,37	0,00	76,00%	1 787 785,07
TOTAL	27 454 874,03	23 601 208,72	86 263,40	86,28%	19 349 221,54
taux de réalisation hors 023 - Virement à la section d'investissement				92,63%	

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachements des charges et produits

Réalisées à hauteur de 90.73 %, les **dépenses réelles de fonctionnement** 2014 s'établissent à **17 298 038.35 €**, en diminution de 1.5 % par rapport au CA 2013.

Les **charges à caractère général** ont connu un fléchissement de 5.5 % en 2014, malgré l'absorption d'augmentations conséquentes dans le cadre de renouvellement de marchés de prestations de services. Cette baisse résulte en partie de la gestion des navettes estivales par la CARENE, dans le cadre de sa compétence transports, mais aussi le retour sur investissements des actions en faveur des économies d'énergie.

Les **charges de personnel** ont évolué de 2.9 % sous l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT), des mesures gouvernementales en faveur des agents de catégorie C et de la hausse des cotisations patronales. Au 31 décembre 2014, elles s'établissent à 9 563 834.38 €, avec un taux de réalisation de 99.30 %.

Les **atténuations de produits** affichent une baisse en comparaison de 2013, qui cache pour autant la poursuite de la progression du fonds de péréquation intercommunale (+ 70 %/ CA 2013). En effet, les dépenses en faveur des logements sociaux ont permis d'atténuer le poids du prélèvement au nom de l'article 55 de la loi Solidarité et de Renouvellement Urbain.

Le soutien aux associations maintenu et le versement obligatoire des contributions aux divers organismes de regroupement auxquels la Commune adhère constituent l'essentiel des **autres charges de gestion courante**.

Les **charges financières** sont en baisse de 14 % en comparaison de 2013, conformément au rythme de remboursement et à la stratégie de désendettement poursuivie par l'équipe municipale. Il convient de mentionner le montant de 21 755.84 € au titre des écarts de change sur l'emprunt libellé en francs suisses.

En 2014, il n'y a pas eu lieu d'augmenter la provision pour risques constituée en 2013, à hauteur de 57 000 €.

Les charges exceptionnelles concernent majoritairement la subvention versée au budget annexe Quai des Arts et la contribution au délégataire de l'hippodrome.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT (d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A2)						
Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Restes à réaliser au 31/12	TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2013	
	Titres émis (1)					
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	123 000,00	117 966,22		95,91%	122 821,04	
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	767 854,00	816 684,93		106,36%	789 774,60	
utilisation du domaine	137 200,00	149 563,88		109,01%	143 257,67	
produits des services	580 450,00	640 666,04		110,37%	611 622,76	
autres produits	50 204,00	26 455,01		52,70%	34 894,17	
73 - IMPOTS ET TAXES	16 391 475,00	16 779 168,63		102,37%	15 836 292,57	
impôts locaux	10 549 000,00	10 614 069,00		100,62%	10 381 014,00	
autres impôts et taxes	3 765 830,00	4 067 262,83		108,00%	3 751 230,77	
dotations CARENE	2 076 645,00	2 097 836,80		101,02%	1 704 047,80	
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 314 800,00	3 389 047,85		102,24%	3 626 667,19	
dotation globale de fonctionnement	2 334 200,00	2 374 704,00		101,74%	2 618 277,00	
allocations de compensation et péréquation	378 850,00	381 409,21		100,68%	388 715,21	
subventions et participations	601 750,00	632 934,64		105,18%	619 674,98	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	174 700,00	175 996,04		100,74%	325 167,45	
revenus des immeubles	151 900,00	153 758,74		101,22%	294 818,76	
redevances versées par les délégataires de services publics	21 000,00	19 500,00		92,86%	27 000,00	
autres	1 800,00	2 737,30		152,07%	3 348,69	
sous-total des recettes de gestion courante	20 771 829,00	21 278 863,67	0,00	102,44%	20 700 722,85	
76 - PRODUITS FINANCIERS		51,77			4 373,14	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 537 820,00	5 539 799,57		100,04%	1 103 017,46	
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26 309 649,00	26 818 715,01	0,00	101,93%	21 808 113,45	
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	293 240,69	293 145,89		99,97%	151 810,18	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	293 240,69	293 145,89	0,00	99,97%	151 810,18	
TOTAL	26 602 889,69	27 111 860,90	0,00	101,91%	21 959 923,63	
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		851 984,34				

Les **recettes réelles de fonctionnement 2014** s'établissent à **26 818 715.01 €**, avec un taux de réalisation de 101.93 %.

Les **produits des services, du domaine et vente**, adossés à la politique tarifaire et à l'activité des services offerts au public, ressortent en hausse de 3.4 %, à 816 684.93 €.

En variation relative, en comparaison des deux derniers exercices clos, le poste **impôts et taxes** est celui ayant connu la progression la plus dynamique, de 5.9 %, pour des raisons liées à la conjoncture économique et à des décisions prises par l'intercommunalité :

- outre la revalorisation annuelle des bases décidée en loi de finances, le budget a bénéficié d'une variation physique des bases de 1.3 %. Les impôts locaux représentent près de 50 % des recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions), avec un montant de 10 614 069 €,
- les dotations de la CARENE progressent sous l'effet de la refonte de la solidarité intercommunale. En 2014, la recette supplémentaire est de 456 619 €.
- les autres impôts et taxes intègrent une reprise des droits de mutation, le reversement par la CARENE du prélèvement sur les paris hippiques et le quasi-maintien du prélèvement sur le produit des jeux du casino.

Le niveau de réalisation du poste **dotations et participations**, en baisse de 6.5 %, illustre l'impact de la politique nationale de redressement des finances publiques dès 2014. Entre 2013 et 2014, les dotations de l'Etat ont diminué de 250 879 €, ne représentant plus que 13 % des recettes réelles de fonctionnement, hors produits de cessions (14.4 % en 2013).

La baisse des revenus des immeubles, suite à la cession de la maison de retraite, explique la variation des **autres produits de gestion courante**.

Le **produit des cessions d'immobilisations** de **5 504 820 €** est neutre en section de fonctionnement par les écritures d'ordre budgétaires.

Par différence entre les recettes et les dépenses, restes à réaliser et résultat reporté inclus, la **capacité de financement dégagée en fonctionnement est de 4 276 373.12€**.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	/ mandats émis	/mandats émis + RàR
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	219 602,74	89 477,73	78 430,34	40,75%	76,46%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	314 520,57	118 215,10	191 903,06	37,59%	98,60%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 479 839,36	3 439 384,33	462 236,73	76,77%	87,09%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	378 333,63	139 478,93	30 119,82	36,87%	44,83%
<i>sous-total des dépenses d'équipement</i>	<i>5 392 296,30</i>	<i>3 786 556,09</i>	<i>762 689,95</i>	<i>70,22%</i>	<i>84,37%</i>
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	21 400,00	21 353,00		99,78%	99,78%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 400,00	14 346,15		99,63%	99,63%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 479 180,00	7 694 891,49		73,43%	73,43%
remboursement annuel	3 513 055,00	1 586 891,49			
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	6 966 125,00	6 108 000,00			
26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATRACHEES A DES P/	500,00	500,00		100,00%	100,00%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 500,00	0,00		0,00%	0,00%
020 - DEPENSES IMPREVUES	780 484,00	0,00		0,00%	0,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	16 695 760,30	11 517 646,73	762 689,95	68,99%	73,55%
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	293 240,69	293 145,89		99,97%	99,97%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	204 200,00	112 373,13		55,03%	55,03%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	497 440,69	405 519,02	0,00	81,52%	81,52%
TOTAL	17 193 200,99	11 923 165,75	762 689,95	69,35%	73,78%
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	2 683 496,00				

Les **dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de **3 786 556.09 €**, auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour 762 689.95 €. Le taux de réalisation est de 84.37 %.

Une partie des crédits annulés au 31 décembre 2014 donnera lieu à une réinscription au budget supplémentaire 2015, pour les projets amorcés n'ayant pu se concrétiser, par un report de crédits.

Les dépenses d'équipement 2014 ont été consacrées aux programmes annuels courants d'investissement, avec toutefois la décision de la nouvelle équipe municipale lors du budget supplémentaire de renforcer le programme annuel de voirie et d'éclairage public ainsi que les moyens d'équipement des services.

L'année 2014 marque en effet la transition entre 2 mandatures, avec le constat de la poursuite d'opérations en cours, et l'activation d'un nouveau plan d'actions municipales. A ce titre, de nouvelles opérations ont été engagées dès 2014 :

- étude de circulation, en amont des projets d'aménagements urbains,
- lancement de l'opération de réaménagement du quartier Gare-Mazy-De Gaulle, en parallèle avec la participation au financement de la mise en accessibilité de la gare.

Le second poste important des dépenses d'investissement est le **remboursement en capital de la dette**, soit 1 586 891.49 €. La gestion de trésorerie adossée, en partie, aux emprunts assortis d'une ligne de trésorerie est retranscrite, en dépenses et recettes, au chapitre 16, pour un montant de 6 108 000 €.

Au 31 décembre 2014, l'**encours de dette** de la Ville s'établit à 17 871 094 €, sur la base du taux de change d'origine de l'emprunt francs suisses. La capacité de désendettement de la Ville, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, est de 4.4 ans.

Aux dépenses réelles s'ajoutent les restes à réaliser et les opérations d'ordre, comprenant les écritures comptables de gestion de l'actif et les travaux en régie.

Au final, les **dépenses d'investissement** sont arrêtées à **11 923 165.75 €**.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2014 - tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		TAUX DE REALISATION	
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	/ Titres émis	/ Titres émis + RàR
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	513 885,12	298 541,68	214 876,00	58,10%	99,91%
Etat	4 875,00	2 000,00			
Département	218 500,00	65 550,00	152 950,00		
autres	238 010,12	178 433,68	61 926,00		
amendes de police	52 500,00	52 558,00			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 966 125,00	6 108 000,00	0,00	87,68%	87,68%
dette nouvelle					
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	6 966 125,00	6 108 000,00			
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1,00		#DIV/0!	#DIV/0!
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		4 424,00		#DIV/0!	#DIV/0!
<i>sous-total des recettes d'équipement</i>	<i>7 480 010,12</i>	<i>6 410 966,68</i>	<i>214 876,00</i>	<i>85,71%</i>	<i>86,58%</i>
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 097 500,00	970 622,33	0,00	88,44%	88,44%
FCTVA	797 500,00	785 690,03			
Taxe locale d'équipement/ Taxe d'aménagement	300 000,00	184 932,30			
1068 - EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	2 586 347,67	2 586 347,67		100,00%	100,00%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 598,51		19 598,51	0,00%	100,00%
024 - PRODUITS DES CESSIONS	195 180,00			0,00%	0,00%
<i>sous-total des recettes financières</i>	<i>3 898 626,18</i>	<i>3 556 970,00</i>	<i>19 598,51</i>	<i>91,24%</i>	<i>91,74%</i>
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	11 378 636,30	9 967 936,68	234 474,51	87,60%	89,66%
023 - Virement à la section d'investissement	1 976 820,00				
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	6 317 040,69	6 303 170,37		99,78%	99,78%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	204 200,00	112 373,13			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 498 060,69	6 415 543,50	0,00	75,49%	75,49%
TOTAL	19 876 696,99	16 383 480,18	234 474,51	82,43%	83,61%
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement				91,53%	92,84%

En 2014, les **recettes réelles d'investissement** s'élèvent en réalisation **9 967 936.68 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 234 474.51 €. Le taux de réalisation est de 87.60 %, pour un taux d'engagement de **89.66 %**.

Constituent pour l'essentiel des **recettes d'équipement**, les **subventions perçues** de divers partenaires en accompagnement des projets majeurs de la Collectivité.

En complément de la couverture du besoin de financement 2013 de 2 586 347.67 €, les **recettes financières** comprennent le FCTVA perçu au titre des dépenses éligibles de 2013 et la taxe locale d'équipement/taxe d'aménagement.

Les recettes d'ordre comportent, pour 6 415 543.50 €, les dotations aux amortissements et les transferts de produits de fonctionnement (sortie d'actif et plus value de cession) et, pour 112 373.13 €, la gestion des écritures courantes de l'actif immobilisé.

Par différence entre les recettes et les dépenses d'investissement, restes à réaliser et résultat reporté inclus, il ressort une **capacité de financement** de **1 248 602.99 €**.

II – BUDGETS ANNEXES

1- Budget annexe Quai des Arts

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, le budget annexe retrace l'activité de cet équipement sur une année civile, autrement dit sur deux saisons culturelles.

Les recettes réelles de fonctionnement 2014 s'établissent à 613 443.93 € et sont de plusieurs natures :

- Avec une programmation culturelle et artistique tournée vers un large public, et des saisons riches en émotion, les recettes tirées de la billetterie demeurent stables en comparaison de 2013, pour s'établir globalement à 148 511.65 €. A cela s'ajoutent différentes recettes annexes pour 8 085.91 €.
- Des recettes locatives sont également constatées, à hauteur de 20 571.77 €.
- La subvention du budget principal concourt au financement de la section de fonctionnement à hauteur de 432 360 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement, arrêtées à 557 288.10 €, résultent d'une gestion stricte de chacun des postes, notamment dans le cadre de la mise en place de partenariats.

En investissement, les dépenses courantes de renouvellement du matériel et d'amélioration du bâtiment représentent 35 720.29 €, dont le financement a été assuré par les amortissements.

Au 31 décembre 2014, le résultat net de clôture du budget annexe Quai des Arts s'établit à 97 830.21 €.

2- Budget annexe Lotissement du Pouligou

En 2014, les opérations de solde des marchés ont été finalisées fin décembre. Le financement a été assuré par l'excédent de fonctionnement reporté.

Au 31 décembre 2014, le résultat net de clôture du budget annexe Lotissement du Pouligou s'établit à 2 805.89 €.

III – CONSOLIDATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

(en milliers d'€)	BUDGET PRINCIPAL	QUAI DES ARTS	LOTISSEMENT LE POULIGOU	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT (1+2)	4 362	30	3	4 395
1 - Résultat de l'exercice	3 510	-33	-3	3 474
2 - Résultat reporté	852	63	6	921
II - INVESTISSEMENT (1+2)	1 777	84	0	1 861
1 - Résultat de l'exercice	4 460	53		4 513
2 - Résultat reporté	-2 683	31		-2 652
III - RESULTAT GLOBAL	6 139	114	3	6 256
<i>pour rappel 2013</i>	755	94	6	855
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)	-614	-16	0	-630
1 - Fonctionnement	-86	-1		-87
2 - Investissement	-528	-15		-543
V - RESULTAT NET DE CLOTURE	5 525	98	3	5 626
<i>pour rappel 2013</i>	1 642	89	6	1 737

Ce dernier tableau offre une vision consolidée de la formation du résultat de clôture du budget de la Commune. Ainsi, globalement, en ajoutant le résultat net de clôture des deux budgets annexes, Quai des Arts et Lotissement du Pouligou, le **résultat cumulé 2014** est de **5 626 000 €**.

Ce résultat en forte augmentation par rapport à l'année précédente, traduit les choix de gestion opérés en début de mandature, qui visent :

- d'une part, à préserver l'autofinancement de la Commune à travers une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement,
- d'autre part, à dégager des marges de financement pour la programmation pluriannuelle d'investissement, dont les premières opérations seront engagées dès cette année (halle sportive, centre technique municipal ...).

Ainsi, s'achève la présentation des principaux éléments du compte administratif 2014.

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31, L2122-21 et L2343-1 et 2,

⇒ Vu l'avis de la Commission des finances en date du 17 juin 2015,

⇒ Considérant le compte administratif 2014 soumis à l'assemblée délibérante,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Après la présentation et l'examen du compte administratif 2014, il nous appartient aux termes de l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) de statuer sur ce document en prenant la délibération suivante.

Monsieur Robert BELLLOT, Maire en exercice du 1^{er} janvier au 4 avril 2014, et Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire en exercice à compter de son élection, le 4 avril 2014, se retirent lors du débat et du vote.

Monsieur TRICHET ayant donné pouvoir à Monsieur BELLLOT, sa voix ne peut être comptabilisée.

Le Conseil Municipal, par 26 votes pour et 4 abstentions (Madame CARNAC, Monsieur DUBOIS, Monsieur ROBIN et Madame BERTHELIER) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 présenté par Monsieur Robert BELLIOU, Maire en exercice du 1^{er} janvier au 4 avril 2014, et par Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire en exercice à compter de son élection, le 4 avril 2014, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) a désigné Madame MARTIN pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif du Maire est débattu conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT,

2°) leur donne acte de la présentation du compte administratif, tel qu'il est résumé ci-après pour le budget principal et les budgets annexes,

3°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

4°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

5°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		851 984,34 €	851 984,34 €
b/ Investissement (c/001)	2 683 496,00 €		- 2 683 496,00 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	23 601 208,72 €	27 111 860,90 €	3 510 652,18 €
<i>mouvements réels</i>	17 298 038,35 €	26 818 715,01 €	9 520 676,66 €
<i>mouvements d'ordre</i>	6 303 170,37 €	293 145,89 €	- 6 010 024,48 €
b/ Investissement	11 923 165,75 €	16 383 480,18 €	4 460 314,43 €
<i>mouvements réels</i>	11 517 646,73 €	7 381 589,01 €	- 4 136 057,72 €
<i>mouvements d'ordre</i>	405 519,02 €	6 415 543,50 €	6 010 024,48 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		2 586 347,67 €	2 586 347,67 €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	23 601 208,72 €	27 963 845,24 €	4 362 636,52 €
b/ Investissement	14 606 661,75 €	16 383 480,18 €	1 776 818,43 €
c/ Global	38 207 870,47 €	44 347 325,42 €	6 139 454,95 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			6 139 454,95 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement	86 263,40 €		- 86 263,40 €
b/ Investissement	762 689,95 €	234 474,51 €	- 528 215,44 €
c/ Global	848 953,35 €	234 474,51 €	- 614 478,84 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			
a/ Fonctionnement	23 687 472,12 €	27 963 845,24 €	4 276 373,12 €
b/ Investissement	15 369 351,70 €	16 617 954,69 €	1 248 602,99 €
c/ Global			5 524 976,11 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
BUDGET ANNEXE QUAI DES ARTS

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		62 606,58 €	62 606,58 €
b/ Investissement (c/001)		30 714,78 €	30 714,78 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	691 983,95 €	659 068,93 €	- 32 915,02 €
<i>mouvements réels</i>	557 288,10 €	613 443,93 €	56 155,83 €
<i>mouvements d'ordre</i>	134 695,85 €	45 625,00 €	- 89 070,85 €
b/ Investissement	81 345,29 €	134 695,85 €	53 350,56 €
<i>mouvements réels</i>	35 720,29 €	- €	35 720,29 €
<i>mouvements d'ordre</i>	45 625,00 €	134 695,85 €	89 070,85 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	691 983,95 €	721 675,51 €	29 691,56 €
b/ Investissement	81 345,29 €	165 410,63 €	84 065,34 €
c/ Global	773 329,24 €	887 086,14 €	113 756,90 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			113 756,90 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement	615,00 €	-	615,00 €
b/ Investissement	15 311,69 €	-	15 311,69 €
c/ Global	15 926,69 €	- €	15 926,69 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			
a/ Fonctionnement	692 598,95 €	721 675,51 €	29 076,56 €
b/ Investissement	96 656,98 €	165 410,63 €	68 753,65 €
c/ Global			97 830,21 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU POULIGOU

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		5 665,34 €	5 665,34 €
b/ Investissement (c/001)		- €	- €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	2 859,45 €	- €	2 859,45 €
<i>mouvements réels</i>	2 859,45 €	-	2 859,45 €
<i>mouvements d'ordre</i>			- €
b/ Investissement	- €	- €	- €
<i>mouvements réels</i>	- €		- €
<i>mouvements d'ordre</i>			- €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	2 859,45 €	5 665,34 €	2 805,89 €
b/ Investissement	- €	- €	- €
c/ Global	2 859,45 €	5 665,34 €	2 805,89 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			2 805,89 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement			- €
c/ Global	- €	- €	- €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			
a/ Fonctionnement	2 859,45 €	5 665,34 €	2 805,89 €
b/ Investissement	- €	- €	- €
c/ Global			2 805,89 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR